

MONSIEUR LE PREFET, MONSIEUR LE DIRECTEUR DES SERVICES ACADEMIQUES

L'UNSA EDUCATION, la FSU, le SGEN CFDT souhaitent s'exprimer sur les conditions de convocation de ce CDEN. Le calendrier est très serré : 9 jours seulement après que les premières propositions de carte scolaire aient été faites aux représentants des personnels au cours d'un premier Comité Technique Spécial Départemental sans groupe de travail préalable, donc aucune discussion sur le cadrage départemental des annonces ministérielles comme l'augmentation de la scolarisation des 2 ans ou la mise en œuvre du « plus de maîtres que de classes ».

Dans bien des cas d'éventuelles fermetures de classe, nos collègues ont découvert le lendemain du CTSD que leur situation était sur la sellette. Après les modifications proposées ce matin par Monsieur le Directeur académique des services de l'Education nationale, nous souhaitons que plusieurs cas puissent être encore revus et nous souhaitons que les parents et les élus aient quelques jours pour analyser les annonces avant le CDEN.

D'autre part, la question de la réforme des rythmes, que nous avons demandée et que nous attendons depuis le catastrophique passage à la semaine de 4 jours imposée par le ministre Darcos, nous paraît nécessiter elle aussi, dans un contexte agité lié à la précipitation de sa mise en œuvre, du temps, de la préparation et la recherche d'un consensus entre les partenaires.

Dans nos villages, des municipalités reconnaissent qu'elles n'auront ni les infrastructures ni le personnel pour accueillir et encadrer les élèves sur le temps périscolaire malgré l'aide financière du gouvernement. Celui-ci se résumera hélas à une garderie dans la classe et dans ces conditions, les enfants passeront le même nombre d'heures dans l'école. Cela ne peut nous satisfaire. Il convient de rechercher les solutions les plus favorables aux élèves.

Les professeurs des écoles n'ont qu'un désir: que l'organisation de la nouvelle semaine scolaire, dans le cadre de la refondation, soit vraiment au service des élèves... sans qu'ils en soient les oubliés.

Nous saluons une dotation enfin positive après toutes les années de suppressions d'emplois, mais il nous apparaît que deux postes pour les écoles de notre département ne suffiront pas à réparer les dégâts causés et dans le second degré l'amélioration n'est pas suffisamment sensible. Nous dénonçons

- **des taux d'HSA trop élevés qui génèrent une forte pression sur les enseignants,**
- **la réforme de la voie technologique et le changement de disciplines imposés aux collèges,**
- **la forte baisse de moyens dans les lycées professionnels de Saône-et-Loire qui risque de conduire à la fermeture de nombreuses formations.**

Pour ces raisons nous ne siégerons pas ce jour au Conseil départemental de l'Education.